

Des associations contre les « passoires thermiques »

« On ne voit plus guère aujourd'hui de logements sans sanitaires. Mais des passoires thermiques, il y en a beaucoup », estime Gilles Etasse. Il travaille au CDHAT, le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires. Cette association avait été créée en 1953 par les organismes ruraux du Département de la Manche pour, à l'époque, reconstruire et moderniser l'habitat. Aujourd'hui, il accompagne les collectivités et les institutions aussi bien que les particuliers pour tout ce qui concerne l'habitat indigne, la précarité énergétique et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.

Sur le Salon de l'habitat, il fait stand commun avec une autre association, Les Sept Vents du Cotentin, agréée Espace Info Énergie. Depuis 1998, 27 000 habitants ont bénéficié de ses conseils, ainsi que 200 entreprises et collecti-

ités pour des projets de transition énergétique et de modes de vie durables.

« Nous ne sommes pas des maîtres d'œuvre », insiste Gilles Etasse. Erwann Leroux, des Sept Vents du Cotentin, ajoute: « Nous avons une mission de service public de conseil gratuit et indépendant. » Et depuis vendredi, ils ont vu passer beaucoup de monde sur leur stand. « Il y a une prise de conscience sur le fait que les prix de l'énergie ne vont pas baisser. Sur une rénovation complète, le gain sur la facture de chauffage peut atteindre 60 % ! Et les gens sont aussi plus sensibles au confort qu'apporte un logement bien isolé », observent-ils.

Concrètement, il s'agit d'abord d'établir un diagnostic sur l'habitation et des travaux qui vont être nécessaires. Charge au propriétaire ou au locataire de contacter ensuite les entreprises. Les associa-



Du conseil et de l'information : « Des passoires thermiques, il y en a beaucoup ! »

tions apportent également une information sur les aides possibles, qu'elles viennent de l'Agence nationale de l'habitat, de l'Ademé, de la CAF ou de collectivités comme la Région ou le Département.

Elles vont ensuite établir un plan de financement prévision-

nel et faire les demandes de subventions.

Pratique : Espace Info Énergie: tél. 0233190010. Des permanences à la CUC ou dans les communautés de communes de Saint-Pierre-Eglise, Valognes et Les Pieux.